

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 21 octobre 2021**

D02_211021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre à quinze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 1 de l'Institut de formation des professionnels de santé, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Avis de la CFVU concernant les tarifs spécifiques de formation initiale relatifs aux formations accréditées (suite)

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Jean BRETON, Virginie ZAMPA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Sandrine CHAIX, Noémie DUTILLEUL, Charlène DELACOUR, Véronique MOLINARI.

Membres représentés : Fabienne HANS (procuration à Jean BRETON), Séverin CONSTANT-MARMILLON (procuration à Noémie DUTILLEUL), Jacky CUVEX-COMBAZ (procuration à Véronique MOLINARI).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 14 octobre 2021 et la nouvelle convocation de la commission le 21 octobre 2021,

Les tarifs spécifiques de formation initiale relatifs aux formations accréditées sont soumis à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	9
Membres représentés	3
Nombre de votants	12
Voix favorables	11
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés concernant les tarifs spécifiques de formation initiale relatifs aux formations accréditées.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 9 novembre 2021

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

Publié le : 16/11/2021

Transmis au Rectorat le : 16/11/2021

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_211021**

TARIFS FORMATION INITIALE SPECIFIQUES - OFFRE DE FORMATION ACCREDITEE - ANNEE 2021-2022 - AVIS CFVU

Composante	Type de Formation Licence, Lpro, Master Autres	Libellé complet de la formation A (Année Mention - Parcours / Autres)	Tarif FI spécifique ODF A 2020-2021	Tarif FI spécifique ODF A 2021-2022	Tarif FI spécifique ODF A Cadre (mission de coopération internationale, EAD..)	Modifications entre 2020- 2021 et 2021-2022 Précisions	Observations
LLASIC	Master	Master 1 Mention nformation, communication parcours Communication et management à l'international	5 146,00	5146,00	Coopération internationale		à titre individuel
LLASIC	Master	Master 2 Mention Information, communication parcours Communication et management à l'international	3 766,00	3 766,00	Coopération internationale		à titre individuel